



L'HONORABLE FRANCE DULUDE  
JUGE À LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

Palais de justice, 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B6  
Téléphone : 514 393-2196 Télécopieur : 514 904-4217  
Courriel : [france.dulude@judex.qc.ca](mailto:france.dulude@judex.qc.ca)

Montréal, le 3 septembre 2024

Mesdames les Bâtonnières,  
Messieurs les Bâtonniers,

Des questions ont été soulevées quant au traitement des demandes pour une conférence de règlement à l'amiable (CRA) et la présente a pour but de répondre à celles-ci.

Les ressources à la disposition de la Cour supérieure qui sont habituellement allouées aux CRAs ont été significativement affectées au cours de la dernière année. Cela s'explique par une diminution substantielle du budget accordé par le ministère de la Justice du Québec afin que des juges retraités puissent présider des CRAs et par des retards à pourvoir des postes de juges vacants.

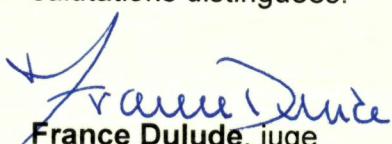
Ainsi, la Cour supérieure, qui reçoit plus de 800 demandes de CRA annuellement, n'a pas été en mesure d'offrir des dates pendant une période de plus de deux mois et, à ce jour, environ 250 dossiers demeurent en attente de traitement.

Par conséquent, afin de favoriser une meilleure utilisation de nos ressources, le formulaire de demande conjointe pour une CRA a été modifié pour inclure certains changements et un communiqué à cet effet a été émis par la Cour et déposé sur son site Internet.

Pour les dossiers qui sont présentement en attente d'une fixation d'une date, les parties seront invitées à compléter le nouveau formulaire dans un délai de 30 jours, à défaut de quoi leur demande sera écartée. Si elles complètent le formulaire dans le délai prévu, elles ne perdront pas leur rang pour la fixation. Elles seront par la suite convoquées à un appel du rôle en vue de fixer une date. Cette approche, qui se veut pour l'instant temporaire, s'avère la plus efficace, compte tenu des ressources limitées et du nombre de dossiers à traiter.

Enfin, veuillez noter que les délais de fixation sont présentement de six à huit mois, ce qui n'est pas acceptable. Soyez assuré.e.s que nous nous efforçons à corriger cette situation.

Veuillez agréer, Mesdames les Bâtonnières, Messieurs les Bâtonniers, mes salutations distinguées.

  
France Dulude, juge

Cour supérieure du Québec  
Coordonnatrice – Chambre des conférences de règlement à l'amiable  
Division de Montréal